

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES



Les prochaines **élections professionnelles** auront lieu dans la fonction publique.

Tous les agents seront appelé-e-s à désigner leurs **représentant-e-s dans les différentes instances départementales** (CAPD, CTSD), **académiques** (CAPA, CTA) et **nationales** (CAPN, CTM).

Votre syndicat **SUD Éducation** y sera représenté.

Comme en 2014, le vote sera électronique. Petit calendrier synthétique pour être sûr-e de pouvoir voter

29/10/18 au plus tard	Édition et affichage des candidatures.
5 au 13/11/18	Réception du matériel de vote (identifiant, mot de passe, adresse de la plateforme de vote) dans les établissements. Le ministère lui-même conseille de tester ses identifiants et de signaler tout problème de connection et/ou d'identification.
19 au 22/11/18	Retour des notices dans leur école, établissement ou service
29/11/18 au 6/12/18	Ouverture de l'application de vote (adresse internet communiquée avec le matériel de vote)

Pour tout problème, n'hésitez pas à nous contacter à contact@sudeducation89.org

UN AUTRE SYNDICAT POUR UNE AUTRE ECOLE

SUD Éducation est un syndicat de **lutte pour les revendications immédiates** des personnel-le-s (salaire, conditions de travail, protection sociale, etc.) mais aussi **lutte pour une rupture** avec ce système qui vit de l'inégalité et de la précarité. Contre l'austérité et l'école libérale, SUD Éducation lutte pour le droit à l'école pour tou-te-s, pour une école publique, gratuite, laïque et émancipatrice. Contre les logiques de concurrence, SUD Éducation lutte pour une société Solidaire, Unitaire et Démocratique.

**Une autre école pour une autre société ! Une autre société pour une autre école !
Un autre syndicat !!**

Un syndicat résolument intercatégoriel

Un seul syndicat pour tou-te-s les personnel-le-s de l'Éducation nationale, tous métiers confondus, de la maternelle à l'université, sans condition ni de statut, ni de grade, titulaire ou non.

Pas de chef-fe-s, c'est possible

Sud Education est un syndicat dont le fonctionnement démocratique et horizontal permet à chacun des syndiqué-e-s de s'exprimer librement et d'agir sur un pied d'égalité. Chaque adhérent-e est statutairement co-secrétaire.

Pas de bureau ou comité de direction restreint pour décider

Ce sont les adhérent-e-s réuni-e-s en assemblées générales qui prennent les décisions.

Pas de professionnel-le-s du syndicalisme

En limitant aussi la décharge syndicale à 50 % sur une durée maxi de 8 ans, il n'y a pas de professionnels du syndicalisme chez Sud, on reste sur le terrain. Et nous pratiquons la rotation des responsabilités.

Un espace de partage des savoirs et des pratiques

Sud Education, c'est aussi des groupes de travail à géométrie variable, nourris et animés par celles et ceux qui le veulent en fonction de leur(s) spécialité(s) et préoccupation(s).

C'est grâce aux initiatives de nos adhérent-e-s que nous avons pu vous proposer des stages en 2016, sur vos droits, vos conditions de travail et sur les pédagogies alternatives qui ont connu un grand succès. Preuve que l'envie était là. Mais peu d'enseignant-e-s du premier degré (le second degré n'ayant pas connu les mêmes restrictions) ont pu y assister puisque l'Inspectrice Académique en avait décidé autrement, sous prétexte que notre syndicat n'était pas représentatif.

Pas représentatif... Il faut que ça change et on compte sur vous !

